

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 69-1672/SG/CG portant acceptation d'une donation en nature faite par le Lions Club (classe à l'école de la Plaine).

n° 69-1672/SG/CG

Ministère  
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
20 novembre 1969

Numéro JO  
n° 25 du 09/12/1969

Date du numéro  
9 décembre 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée la donation en nature par le Lions Club, au profit du Territoire, de la construction d'une classe à l'école de la Plaine donation évaluée à 1.200.000 francs Djibouti environ. La construction sera assurée entièrement par les soins et sous la responsabilité du donateur; les travaux ne devront apporter aucune perturbation au fonctionnement des classes.